

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 30 juin 2026

CDBIO/RAP 9

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS HUMAINS
DANS LES DOMAINES DE LA BIOMÉDECINE ET DE LA SANTÉ (CDBIO)**

9^e réunion

2-5 juin 2026

Rapport

I. Adoption de l'ordre du jour

1. Tomas Dolezal (Tchéquie), président du CDBIO, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.
2. L'ordre du jour est adopté. Il figure à l'annexe II du présent rapport.

II. Projet de Recommandation sur les risques et les dommages liés aux addictions en ligne et numériques

3. Le CDBIO invite les délégations à exprimer leur intérêt, avant le 30 juin 2026, afin de désigner un ou une membre auprès du Comité de rédaction sur les risques et les dommages liés aux addictions en ligne et numériques (BIO-ALN).

III. Charte Sociale européenne

4. Un échange de vues est organisé entre les membres du CDBIO et Aiofe Nolan, Présidente du Comité européen des Droits sociaux. La discussion permet d'échanger des informations et d'identifier des thèmes d'intérêt commun, notamment liés à la mise en œuvre du Plan stratégique pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (2026-2030).

IV. Plan stratégique pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (2026-2030)

5. Le président rappelle que lors de la réunion plénière précédente, le CDBIO a approuvé le Plan stratégique (2026-2030) et confié à un groupe le soin de rédiger une liste d'actions répondant à chaque objectif du Plan, sur la base des propositions formulées par les délégations. Pour rappel, les objectifs du plan stratégiques sont structurés autour de quatre piliers : Protéger – Adapter – Anticiper - Impliquer.
6. Les membres du groupe étaient les suivants : Siobhan O'Sullivan (Irlande), présidente, Mark Bale (Royaume-Uni), Anne Forus (Norvège) et Maria do Céu Patrao Neves (Portugal), avec le soutien d'un consultant, Kristof Van Assche.
7. Siobhan O'Sullivan présente les propositions. Elle évoque les différents échanges tenus avec d'autres instances au sein du Conseil de l'Europe, y compris avec la présidente du Comité européen des Droits sociaux, mais aussi avec des ONG internationales, par exemple Age Platform Europe, sur la thématique des personnes âgées.
8. Elle souligne que, pour la première fois des indicateurs clés de performance (KPI) sont définis et ce pour chaque action proposée.
9. Il est proposé que le Bureau procède à un suivi semestriel de la mise en œuvre et fasse rapport au CDBIO, en indiquant notamment si la mise en œuvre est en bonne voie ou non.
10. Elle a reconnu que le plan de mise en œuvre était ambitieux mais néanmoins réaliste avec une bonne gestion. Il prévoit la désignation de rapporteurs, de groupes de travail et de groupes de rédaction était prévue, laissant la possibilité aux différents membres du CDBIO de s'impliquer.
11. Une délégation prend la parole pour dire qu'elle juge que de nombreuses actions relèvent de la consolidation et du suivi et qu'un contexte pratique plus spécifique fait défaut. D'après elle, le point de départ d'une action devrait être un problème médical concret, comme cela avait été le cas auparavant.

12. En réponse, la présidente du Groupe souligne que celui-ci s'est efforcé de se concentrer sur le fond. Toutefois, il y a effectivement eu un changement d'approche, plus stratégique, reflétant une évolution dans le domaine de la bioéthique, fondée sur l'idée que les défis peuvent être examinés sous différents angles, dont celui des droits humains. Les points d'entrée sont des méta-problèmes débouchant sur des questions concrètes, comme le montrent les propositions. Elle souligne également le fait que les différents axes de travail sont interdépendants.
13. Une délégation fait remarquer qu'il revient aux délégations de veiller à la mise en œuvre d'actions concrètes.
14. Trois délégations s'expriment pour dire que les propositions reflètent un juste équilibre entre des actions plus générales et des actions concrètes. En outre, le CDBIO aura la possibilité d'affiner les actions au fil des années.
15. Des remarques ont été formulées concernant tous les piliers du Plan stratégique.

Protéger

16. Une délégation, soutenue par trois autres, évoque les défis fondamentaux en matière d'intégrité, de vie privée et de dignité que soulève le don transfrontalier de gamètes, ainsi que les implications pour les générations futures. Elle défend l'idée d'une action spécifique portant sur cette thématique.
17. La présidente du groupe rappelle que les actions prévues concernent la période 2026-2028. Certains travaux portant sur les dons de gamètes étant actuellement menés par d'autres s'assurer de la valeur ajoutée d'une éventuelle action du CDBIO.
18. Il est finalement convenu d'intégrer une action supplémentaire, portant sur cette thématique, avec une première phase qui serait un document de cadrage, afin d'assurer la complémentarité avec les travaux déjà menés par d'autres organes du Conseil de l'Europe.
19. Une autre délégation a demandé des précisions concernant le statut juridique de la future Charte [des droits des patients]. En outre, cette délégation a suggéré d'inclure une référence claire à la sécurité des patients.
20. Il est convenu d'ajouter une référence à la sécurité des patients, qui sera dans le champ de cette action. En ce qui concerne la charte [des droits des patients], il est rappelé que la Convention d'Oviedo, qui est un instrument évolutif, resterait la base [légale] de référence.
21. Une délégation relève que sa proposition relative à la littératie en santé n'a pas été pleinement intégrée. Si la conférence de haut niveau sur la littératie en santé est mentionnée, aucune référence n'est faite à la mise en place d'« une coalition structurée de parties prenantes visant à promouvoir la littératie en santé ».
22. En réponse, il est souligné qu'une « Coalition sur la littératie en santé et les droits humains » a déjà été lancée, et que le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a appelé tous les États membres à la rejoindre. Cette initiative politique, issue d'une proposition de l'Italie, vise à exprimer un soutien aux activités menées par le Conseil de l'Europe en matière de littératie en santé. Le CDBIO a en effet déjà fourni une base solide à ces activités grâce au Guide sur la littératie en santé et restera un pilier de ces efforts. Toutefois, dans la lignée de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la protection de la santé qui s'est tenue en octobre 2025 et sur la base de ses conclusions, une approche holistique sera encouragée, impliquant non seulement les secteurs de l'organisation travaillant dans le domaine de la santé, mais aussi ceux

travaillant dans d'autres domaines tels que la non-discrimination, l'éducation, l'égalité et les droits sociaux.

Adapter

23. La représentante du conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ) évoque la thématique du dialogue intergénérationnel en matière d'IA et indique que le CCJ serait prêt à entamer des travaux sur cette question en 2028.
24. Une délégation estime qu'il n'y aura pas de difficulté à entamer les travaux sur un projet de recommandation en 2028. Il est souligné que l'académie HUDERIA, qui se tiendra en septembre 2026, se concentrera sur les risques mais pourrait fournir des éléments utiles pour être plus concret en matière de mise en œuvre.

Anticiper

25. Les propositions d'actions relatives à ce pilier sont acceptées.

Impliquer

26. La représentante du CCJ souligne l'intégration nécessaire des perspectives des jeunes dans l'élaboration de la stratégie de communication.

-
27. Avec ces remarques, le Comité approuve, avec quelques modifications, les actions proposées pour la mise en œuvre du Plan stratégique pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (2026-2030).

V. Neurotechnologies et droits humains

28. Tesi Aschan, rapporteure de l'atelier du 18 novembre 2025 sur les droits humains et les neurotechnologies, présente le rapport préparé avec Elias Kastanas, rapporteur désigné par le Comité directeur des droits de l'homme (CDDH), et Alessandra Perrucci, rapporteure désignée par le Comité des Parties à la Convention n° 108 (T-PD). Elle évoque les actions possibles suggérées à titre de suivi.
29. Une première action consisterait à élaborer une note d'orientation concise et accessible au sujet des neurotechnologies, s'appuyant sur les travaux déjà réalisés. Par ailleurs, il s'agirait de tester la boîte à outils de gouvernance anticipative (*anticipatory governance toolkit*) sur les neurotechnologies, développée par l'OCDE et l'OMS.
30. Une délégation suggère de réfléchir aux interactions entre monde numérique (en ligne), IA et neurotechnologies.
31. Le CDBIO convient d'attirer l'attention de tous les comités concernés sur ses conclusions, y compris celles relatives à l'article 9 de la Convention des droits de l'homme (liberté de pensée, de conscience et de religion), en particulier le CDDH.

VI. Rapporteurs / représentants / experts

32. Le CDBIO examine un document présenté par le Bureau qui vise à clarifier les rôles et responsabilités respectifs des rapporteurs thématiques, des représentants du CDBIO au sein d'autres comités et des experts désignés par le CDBIO pour participer aux travaux menés par d'autres instances.

33. Le CDBIO approuve le document, sous réserve d'éventuelles suggestions complémentaires des délégations d'ici le 12 juin 2026.

VII. Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants

34. Le 4 juin, le CDBIO participe au [dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants](#), organisé en coopération avec le Comité de pilotage pour les droits de l'enfant (CDENF) sous l'égide de la présidence monégasque du Comité des ministres.

VIII. Utilisation des applications d'intelligence artificielle conversationnelle : implications en matière d'éthique et de droits humains pour la santé et le bien-être des jeunes

35. La session du 5 juin (demi-journée) est consacrée aux applications d'IA conversationnelle, au cours de laquelle des experts (en salle et à distance) s'adressent aux membres du CDBIO.
36. La séance débute par une mise en évidence de l'essor fulgurant de l'utilisation de l'IA conversationnelle chez les jeunes, et notamment des usages liés à des questions personnelles ou intimes et à la santé.
37. Des témoignages de jeunes vivant en France (vidéo de la CNIL/Groupe Vvv) démontrent une profonde intégration de l'IA dans leur vie quotidienne –les usages allant de l'aide scolaire à des conversations intimes, voire thérapeutiques. En outre, pour de nombreux jeunes utilisateurs, l'IA offre conseils et réconfort sans crainte d'être jugés ou stigmatisés ; dans certains cas, les jeunes décrivent le recours à l'IA comme un substitut au contact humain, en particulier en période de détresse ou d'isolement social.
38. À cet égard, les données d'une enquête récente menée dans plusieurs pays révèlent qu'une écrasante majorité de jeunes utilise l'IA conversationnelle, et près de la moitié des jeunes utilisateurs français disent se confier à ces outils sur des sujets personnels ou sensibles. Si de nombreux répondants reconnaissent les avantages, citant un sentiment de soutien, de soulagement et d'anonymat, des risques importants ont également été soulevés. Ces dangers vont d'une confiance excessive dans les conseils de l'IA à la dépendance, en passant par un manque général de sensibilisation à la sécurité et à la confidentialité des données. Peu de jeunes comprennent ce qu'il advient de leurs données, et des appels à davantage d'accompagnement et de transparence ont été lancés tout au long de la discussion.
39. Une des intervenantes évoque l'évolution rapide de l'IA conversationnelle dans le domaine de la santé, expliquant qu'outre les chatbots commerciaux, les « compagnons virtuels » reposant sur l'IA et les bots spécialisés en santé se multiplient, chacun offrant des expériences utilisateur et des profils de risque distincts. Les objectifs pour lesquels les chatbots commerciaux ont été conçus diffèrent de ceux des chatbots dits thérapeutiques basés sur l'IA, spécialement développés à cet effet. Les jeunes qui, faute d'alternatives ou face à de longs délais d'attente pour obtenir des soins en présentiel, se tournent vers des chatbots commerciaux (gratuits et facilement accessibles) pour des raisons de commodité, pour trouver du soutien émotionnel et surmonter un moment de crise.
40. Il existe un profond déficit de gouvernance : les outils génériques auquel il est fait recours, n'ont jamais été destinés à fournir des conseils en matière de santé (à caractère sensible) ou un accompagnement émotionnel, et n'intègrent pas les mesures de protection ou de systèmes de détection des signaux d'alerte, dont disposent souvent les outils ou dispositifs de santé. Il est souligné que les structures commerciales ont tendance à utiliser l'IA davantage pour engendrer un engagement maximal que pour protéger du bien-être des utilisateurs et le respect des droits humains.
41. Les aspects juridiques et réglementaires relatifs aux chatbots (robots conversationnels) sont abordés, mettant en évidence une mosaïque complexe de réglementations applicables aux

systèmes d'IA conversationnelle, qui peuvent être classifiés en tant que services numériques, produits de consommation ou systèmes d'I. Il convient de noter que leur potentiel d'atteinte au bien-être des personnes est très peu pris en compte en raison car ils sont classifiés comme étant à faible risque dans les juridictions ; cela révèle un décalage entre, d'une part le risque perçu et, d'autre part le contrôle réglementaire. Si, en principe, la réglementation générale relative à la sécurité des consommateurs, peut s'appliquer à l'IA conversationnelle, il n'existe dans la pratique aucune norme claire qui soit spécifique à l'IA, qui permettrait aux développeurs et aux autorités d'évaluer la conformité ou la sécurité ; la responsabilité restant à la fois un outil et un défi pour une innovation responsable.

42. Deux exemples concrets d'applications sont présentés par leurs développeurs et permettent d'illustrer la façon dont des modèles hybrides associent l'assistance par IA à un accompagnement humain, au bénéfice de la santé mentale des jeunes (Sekasin Chat – Finlande) ou des personnes neurodivergentes dans la gestion de leur quotidien (Mindory App - Luxembourg). Il est question des protections intégrées aux applications, telles que celles visant à empêcher les chatbots de traiter des cas de suicide ou à anonymiser toutes les sessions entre l'utilisateur et le chatbot. Un des intervenants a appelé à l'intégration de fonctionnalités de sécurité codées dans l'« architecture thérapeutique » des chatbots utilisés par des personnes neurodivergentes.
43. Tout au long de la matinée, la voix des jeunes occupe une place importante, non seulement en tant que sujets, mais aussi en tant que parties prenantes dans les réponses politiques. Plusieurs représentants des jeunes affirment la nécessité de recommandations pragmatiques, y compris : des outils numériques permettant de signaler la vulnérabilité psychologique et d'orienter les utilisateurs vers un soutien humain ; une éducation à l'IA et à la santé mentale pour tous les moins de 16 ans ; des informations transparentes concernant la collecte des données personnelles ; des cadres éthiques pour les applications d'IA conversationnelle ; un étiquetage clair par les médias des contenus générés par l'IA.
44. Les représentants de l'OMS soulignent l'importance d'une collaboration mondiale, de recommandations fondées sur des données probantes et de structures de gouvernance, y compris dans les pays à faibles et moyens revenus où les alternatives humaines peuvent être rares et où les capacités réglementaires sont en pleine évolution.
45. En résumé, il est admis que les applications d'IA conversationnelle occupent désormais une place centrale dans la vie des jeunes, qu'elles offrent des possibilités jusqu'alors inimaginables en matière de soutien et de liens, tout en présentant de nouveaux risques importants, notamment pour la vie privée, la santé mentale et la sécurité des plus vulnérables. Les progrès tant techniques qu'éthiques en matière d'IA nécessitent la mise en place de cadres réglementaires, éducatifs et de gouvernance, le véritable enjeu étant de déterminer si, dans la pratique, ces applications d'IA favorisent et protègent les droits humains, le développement et le bien-être des jeunes.

IX. Autres points

a. Accès aux origines des personnes issues de dons de gamètes

46. Le CDBIO est informé de l'avancée des travaux menés par le Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR).

b. Droits humains et politiques en matière de drogues

47. Le CDBIO est informé de l'avancée des travaux menés par le Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA).

c. Transplantation d'organes

48. Mme Pavla Buresova (CZ), présidente du Comité des Parties à la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle, rend compte des travaux menés par le Comité des Parties à la Convention contre le trafic d'organes humains (Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle) (THO). Elle évoque des préoccupations persistantes soulevées par le paiement ou d'autres formes d'avantages en contrepartie d'organes. Le THO envisage d'inviter le CDBIO, mais aussi le CD-P-TO et d'autres acteurs, à participer à l'élaboration d'une déclaration commune sur la neutralité financière du don d'organes.
49. Le CDBIO se déclare prêt, en principe, à prendre part à une telle initiative.
50. La Présidente remercie le CDBIO et invite l'ensemble des délégations à participer en ligne à la prochaine réunion de la THO.
51. Le CDBIO est également informé des travaux menés par le CD-P-TO et convient d'inviter le président du CD-P-TO à sa prochaine réunion plénière pour un échange sur des questions d'intérêt commun.

d. Droits humains et soins de santé mentale

52. Le Secrétariat informe le CDBIO des discussions au niveau du Comité des ministres (CM) concernant :
 - a. le [projet de Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'homme et la biomédecine relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires](#) au sein de services de soins de santé mentale
 - b. le projet de Recommandation sur le respect de l'autonomie dans les soins de santé mentale.
53. Le CM a reçu l'avis de l'Assemblée parlementaire sur le projet de protocole additionnel, qui a émis « un avis négatif sur le projet de protocole en l'état et recommande que, avant d'envisager d'examiner le projet de protocole, le Comité des ministres commande une étude visant à déterminer sa compatibilité avec la CRPD ».
54. Une analyse juridique a été réalisée par un expert, et a conclu que le projet de protocole ne peut être considéré ni comme étant incompatible avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) ni comme allant à son encontre.
55. Trois options possibles ont été soumises et examinées par le Groupe des rapporteurs du Comité des ministres sur les droits de l'homme (GR-H) :
 1. Mettre fin au processus
 2. Poursuivre sur la base de *la lex lata* en adoptant une approche fondée sur la réalité, tenant compte de la persistance des mesures involontaires et de la nécessité de renforcer les conditions strictes, en matière de droits humains, dans lesquelles elles peuvent être envisagées en dernier recours, sous réserve des principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de garanties procédurales effectives.
 3. Élaborer un instrument suivant une approche normative, avec un nouveau projet visant à interdire les mesures involontaires.
56. Cinq délégations se sont prononcées en faveur de l'option 1 et douze délégations ont soutenu l'option 2. Une délégation a exprimé son soutien à l'option 3. Sur cette base, le Secrétariat a été invité à préparer une version révisée du projet qui sera examinée lors de la prochaine réunion du GR-H.

57. En ce qui concerne le projet de recommandation, il a été convenu qu'il serait soumis pour adoption sans débat lors de la réunion du CM qui se tiendra le 17 juin 2026.

e. Littératie en santé

58. Rafael Benitez, Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, souligne le rôle central du CDBIO dans la promotion du travail transversal du Conseil de l'Europe sur la littératie en santé, qui est un moyen important de renforcer la résilience sociale et démocratique ainsi que la confiance dans les institutions, qui sont au cœur du Nouveau pacte démocratique pour l'Europe.
59. Le directeur appelle les délégations du CDBIO à faire en sorte que leurs pays rejoignent la Coalition du Conseil de l'Europe sur la littératie en santé et les droits humains – une plateforme unique permettant aux gouvernements d'échanger leurs points de vue et de partager leur expertise en matière de littératie en santé et de droits humains –, en précisant que les 46 représentants permanents des États membres auprès du Conseil de l'Europe avaient déjà reçu, fin mars 2026, une lettre les invitant à rejoindre cette initiative (rejoindre la coalition n'implique pas de coûts financiers).
60. Le CDBIO prend note également de la conférence de haut niveau sur la littératie en santé et les droits humains, qui se tiendra à Rome le 4 décembre 2026 et pour laquelle des invitations seront envoyées à toutes les représentations permanentes. À cette fin, le directeur invite le CDBIO à :
- se mettre en relation avec leurs autorités afin d'encourager une participation au plus haut niveau ;
 - à examiner le projet de document final de la conférence (la « Déclaration de Rome » – qui sera transmis au Comité dans les semaines à venir), en vue de formuler les observations du CDBIO sur ce projet.

f. L'Académie HUDERIA

61. Vadim Pak, du Secrétariat du Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) présente le futur événement de l'Académie HUDERIA dédiée à la santé, qui sera organisé à Paris du 21 au 23 septembre 2026, en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et avec le soutien de l'Institut Alan Turing. Celui-ci portera sur le développement, le déploiement et la supervision de l'IA dans le domaine de la santé, en particulier sur les risques et les effets d'un chatbot (utilisant l'IA) destiné à la gestion des maladies chroniques, sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit.
62. Les délégations sont informées qu'elles recevront une invitation leur demandant de désigner (selon des critères de sélection) un représentant ou un expert national pour participer à cet événement.

g. Autres

63. Le Secrétariat, avec l'assistance de la représentante de l'Arménie, informe le CDBIO des résultats obtenus dans le cadre du projet de coopération relevant de l'actuel Plan d'action pour l'Arménie.
64. Le représentant du Saint-Siège présente brièvement l'encyclique du Pape intitulée « Magnifica Humanitas : sur la sauvegarde de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle ».

X. Dates des prochaines réunions

65. Le CDBIO convient de tenir ses prochaines réunions aux dates suivantes :
- a. 10^e réunion plénière : du 1^{er} au 4 décembre 2026, à Rome (y compris conférence de haut niveau sur la littératie en santé le 4 décembre 2026)
 - b. 11^e réunion plénière : du 1^{er} au 4 juin 2027, à Strasbourg

XI. Adoption des décisions prises par le CDBIO lors de sa 9^e réunion

66. Le CDBIO adopte, par procédure écrite, les décisions de sa 9^e réunion.

Annexe I
Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>
ANDORRA / ANDORRE	Cristina CASALS CASAS PhD en biologie
ARMENIA / ARMENIE	Lusine HAYRAPETYAN Deputy Secretary General Ministry of Health
AUSTRIA / AUTRICHE	Benjamin BACHL Head of Competence Center Federal Ministry of Social Affairs, Health Care and Consumer Protection Section VI - Human Medical Law Department VII/A/2 – Competence Center for Genetic Engineering Sabine FASCHING Apologised/Excusée Federal Chancellery Secretariat of the Bioethics Commission Marissa HUTTERER Legal expert Federal Ministry of Labour, Social Affair Health, Care and Consumer Protection Directorate General VI - Human Medical Law and health telematics Directorate A/Department 4 – Legal affairs concerning pharmaceuticals, medical devices, pharmacies, hospitals and communicable diseases Ulrich PESENDORFER Apologised/Excusé Ministry of Justice and jurisdiction Petra STEFENELLI Apologised/Excusée Federal Chancellery Secretariat of the Bioethics Commission Andreas VALENTIN Member of the Bioethics Commission
AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN	Shahbala YAGUBOV Head of the Pharmaceuticals and Medical Devices Department Ministry of Health
BELGIUM / BELGIQUE	Valérie DUBOIS Apologised/Excusée Service des Relations Internationales - SPF Santé publique Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Arno DE POTTER Service des Relations Internationales - SPF Santé publique Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE- HERZÉGOVINE	Vlatka MARTINOVIĆ Ph.D. med Pediatric surgery specialist of the University Hospital in Mostar

BULGARIA / <i>BULGARIE</i>	Vihra MILANOVA Head of Psychiatric Clinic Alexandrovska University Hospital	Apologised/Excusée
CROATIA / <i>CROATIE</i>	Lada ZIBAR Full Professor, internist nephrologist, Department for Nephrology, Internal Clinic, University Hospital, Zagreb & Department for Pathophysiology School of Medicine University Osijek & Head of Committee for Medical Ethics and Deontology, Croatian Medical Chamber	
CYPRUS / <i>CHYPRE</i>	Aristotelis CONSTANTINIDES Member of the Cyprus National Bioethics Committee Zoe KYRIAKIDES Member of the Cyprus National Bioethics Committee Melia Stavria POYIADJI Student Constantinos N. PHELLAS Chair of the Cyprus National Bioethics Committee University of Nicosia	Apologised/Excusé Apologised/Excusé
CZECHIA / <i>TCHEQUIE</i>	Tomáš DOLEŽAL Ph.D., LL.M., Head of the Department of Private Law and Head of the Research Unit for Medical Law and Bioethics Czech Academy of Science, Institute of State and Law Hana KONEČNÁ Ph.D., University of South Bohemia in České Budějovice	
DENMARK / <i>DANEMARK</i>	Frida LANGGAARD JENSEN Ministry of the Interior and Health Charlotte BEIERHOLM OLSEN Ministry of the Interior and Health	Apologised/Excusée
ESTONIA / <i>ESTONIE</i>	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>	
FINLAND / <i>FINLANDE</i>	Maija MIETTINEN Ministerial Advisor Ministry of Social Affairs and Health General Secretary, National Advisory Board on Social Welfare and Health Care Ethics (ETENE) Katja PASANEN Legal Officer Unit for Human Rights Courts and Conventions Legal Service Ministry for Foreign Affairs	Apologised/Excusée

FRANCE	Estelle FAUCHARD Apologised/Excusée Rédactrice Bureau du droit des personnes et de la famille Sous-direction du droit civil Direction des affaires civiles et du sceau (DACS) Ministère de la Justice
	Camille GRONAU Apologised/Excusée Juriste Bureau du droit des personnes et de la famille Sous-direction du droit civil Direction des affaires civiles et du sceau (DACS) Ministère de la Justice
	Caroline MATKO Apologised/Excusée Bureau bioéthique, éléments et produits du corps humain (PP4) Direction générale de la Santé (DGS) Ministère de la Santé et de la Prévention
	Baptiste MESSMER Juriste Bureau bioéthique, éléments et produits du corps humain (PP4) Direction générale de la Santé (DGS) Ministère de la Santé et de la Prévention
	Jacques MONTAGUT Ancien membre du CCNE Diane RICHARD Juriste Bureau du droit des personnes et de la famille Sous-direction du droit civil Direction des affaires civiles et du sceau (DACS) Ministère de la Justice
GEORGIA / GÉORGIE	Givi JAVASHVILI Head of Family Medicine Department Tbilisi State Medical University Chairman of the National Council on Bioethics
GERMANY / ALLEMAGNE	Gérard CABOLET Legal Officer Federal Ministry of Research, Technology and Space Elmar DOPPELFELD Honorary Chair of the "Permanent Working Party of Research Ethics Committees in Germany Inc." Ingo HÄRTEL Policy Officer Division 316 Federal Ministry of Health Thomas HEINEMANN Institute for Medical Humanities Universitätsklinikum Bonn (UKB) Judith MENTGEN Head of Unit III A 6 – Insurance law; IOPC-Funds; UNCITRAL; bioethics; genetic diagnostics Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

	Vincent WÄCHTER Apologised/Excusé III A 6 – Insurance law; IOPC-Funds; UNCITRAL; bioethics; genetic diagnostics Federal Ministry of Justice
GREECE / GRECE	Alexandra TSAROUCHA Professor of Experimental Surgery, School of Medicine, Democritus University of Thrace Chair of the Research Ethics Committee, Democritus University of Thrace
HUNGARY / HONGRIE	Tamás KARDON Associate professor, Secretary of the Scientific and Research Ethics Committee of Medical Research Council
ICELAND / ISLANDE	Áslaug EINARSDÓTTIR Apologised/Excusée The National Bioethics Committee Kristín Ninja GUDMUNDSDÓTTIR Apologised/Excusée Legal Advisor Ministry of Health
IRELAND / IRLANDE	Siobhán O'SULLIVAN Royal College of Surgeons
ITALY / ITALIE	Emanuele BILOTTI Apologised/Excusé Professeur auprès de l'Université européenne de Rome Marino DI NARDO Apologised/Excusé Expert de la Présidence du Conseil des Ministres du gouvernement italien Elena FALCOMATA Apologised/Excusée Senior Expert at the Presidency of the Council of Ministers Dept. for Equal Opportunities Lorenzo MONTRASIO Senior Expert at the Presidency of the Council Assunta MORRESI Apologised/Excusée Prof. Associato di Chimica Fisica Dipartimento di Chimica, Biologia e Biotecnologi Università degli Studi di Perugia Eva SALA Apologised/Excusée Avocate
LATVIA / LETTONIE	Signe MEŽINSKA Associate Professor, Faculty of Medicine Senior Researcher, Institute of Clinical and Preventive Medicine University of Latvia
LIECHTENSTEIN	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>
LITHUANIA / LITUANIE	Asta ČEKANAUSKAITĖ Director of Lithuanian Bioethics Committee Gita LABANAUSKAITĖ Apologised/Excusée Senior Specialist of the Lithuanian Bioethics Committee

LUXEMBOURG	Aurélia SCHWANDER Attachée - data protection officer Direction de la Santé - Service de protection des données	
MALTA / MALTE	Pierre MALLIA Professor of Family Medicine, Bioethics & Patients' Rights, Chairperson, National Health Ethics Committee, Dept. of Health, Chairperson, Bioethics Consultative Committee Ministry of Health Coordinator, Bioethics Research Programme, Univ. of Malta, President, Malta College of Family Doctors	
REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Vadim AFTENE Head General Department of Policies in the Field of Integrated Medical Services Ministry of Health	Apologised/Excusé
	Ion PRISACARU Secretary of State Ministry of Health	Apologised/Excusé
MONACO	Thomas ALTHAUS Médecin de Santé Publique Direction de l'Action Sanitaire	Apologised/Excusé
	Antoine ANTONINI Head of Section Department of Social Affairs and Health Ministry of State	
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	Olivera MILJANOVIC MD, PhD, Head of Centre for Medical Genetics and Immunology – Clinical Centre of Montenegro, Chief lecturer of biomedicine, bioethics, clinical genetics and paediatrics at the Faculty of Medicine University of Montenegro	
NETHERLANDS / PAYS-BAS	Harrie STORMS Ministry of Health, Welfare and Sports	
	Sanne VAN WEEZEL Ministry of Health, Welfare and Sports	
NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD	Jovan GRPOVSKI State Counsellor Ministry of Health	
NORWAY / NORVEGE	Anne FORUS Senior Adviser, ph.d, Biotechnology and health legislation department Division of specialised health care services Norwegian Directorate of Health	
POLAND / POLOGNE	Mariola GROCHULSKA Département des droits de l'homme Ministère de la Justice	Apologised/Excusée
PORTUGAL	Maria do Céu PATRÃO NEVES DE FRIAS MARTINS Full Professor of Ethics Universidade dos Açores	

ROMANIA / ROUMANIE	Beatrice Gabriela IOAN Associate Professor President of the Bioethics Commission of the Romanian College of Physicians Institutul de Medicina Legala	Apologised/Excusée
	Carmen PANTIŞ Vice President of the Romanian College of Physicians, and coordinator of the Professional Ethics and Deontology Commission and the Professional Jurisdiction Commission	Apologised/Excusée
SAN MARINO / SAINT-MARIN	Luisa BORGIA Professor of Bioethics, Polytechnic University of Marche President of National Bioethics Committee	
SERBIA / SERBIE	Zvonko MAGIC Head of the Institute for Medical Research in the MMA (Military Medical Academy), professor of the human genetics at the Medical Faculty and Cochairmen of the National Committee for bioethics of UNESCO Commission of Serbia Serbian Academy of Sciences and Arts	
SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE DE SLOVAQUIE	Jozef GLASA Institute of Pharmacology and Clinical Pharmacology, Institute of Health Care Ethics, Slovak Medical University in Bratislava; Institute of Medical Ethics and Bioethics n.f.; Ethics Committee (NEC) Ministry of Health	
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Marjeta TERČELJ ZORMAN Vice President of the National Ethics Commission	
SPAIN / ESPAGNE	José Antonio JURADO RIPOLL Co-Agent for the Kingdom of Spain before the European Court of Human Rights and the European Committee of Social Rights Senior State Attorney-Human Rights Area of the Constitutional & Human Rights Department Office of the General State Attorney Ministry of Justice	
	Heide NICOLAS MARTINEZ State Lawyer Sub directorate General of Constitutional Affairs and Human Rights Ministry of Justice	Apologised/Excusée
	María del Carmen SANCHEZ GONZALEZ President of the Research Ethics Committee Carlos III Health Institute / Instituto de Salud Carlos III Ministry of Health	
SWEDEN / SUÈDE	Tesi ASCHAN Legal Adviser The National Board of Health and Welfare, Socialstyrelsen	
SWITZERLAND / SUISSE	Jason YOUNG Research Associate Federal Office of Public Health, Division of International Affairs EU and Neighboring Countries Section	
TÜRKIYE / TÜRKIYE	Begüm Buse ŞAHİN European Union Expert Department of International Organizations and Asia Ministry of Health	

UKRAINE	Iuliia DAVYDOVA Professor, Head of High-Risk Pregnancy Department Institute of Pediatrics, Obstetrics and Gynecology, member of Local Bioethics Committee
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI	Mark BALE Advisor to the Science Research and Evidence Directorate Department of Health and Social Care

PARTICIPANTS / PARTICIPANTS

CDCJ	Rodrigo RODRIGUEZ Apologised/Excusé Département fédéral de justice et police DF Office fédéral de la Justice OFJ Domaine de direction Droit privé
UNITED NATIONS OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>
CONFERENCE OF INGOS / CONFERENCE DES OING	Thierry MATHIEU Apologised/Excusé Président de l'Association Internationale pour la Recherche en Hygiène Hospitalière (AIRHH) Anne-Marie CHAVANON Chair of the Inclusive Territories, Environment and Health Committee
SOCIAL RIGHTS COMMITTEE/COMITE DES DROITS SOCIAUX	Aiofe NOLAN Chair
COMMITTEE OF THE PARTIES TO THE CONVENTION AGAINST TRAFFICKING IN HUMAN ORGANS (SANTIAGO DE COMPOSTELA COMMITTEE) / COMITE DES PARTIES A LA CONVENTION CONTRE LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS (COMITE DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE)	Pavla BURESOVA Chair

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>
CANADA	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>

HOLY SEE / SAINT-SIEGE	Leonardo NEPI Official - Dicastery for Laity, Family and Life	
JAPAN / JAPON	Tetsushi HIRANO Chargé de mission	Apologised/Excusé
MEXICO / MEXIQUE	Eva PIZANO CEJKA Adjointe à l'Observateur Permanent auprès du Conseil de l'Europe	Apologised/Excusée
USA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE	Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>	
UNESCO	Dafna FEINHOLZ Chief of the Bioethics Section Adèle DITARANTO Associate programme specialist	Apologised/Excusée
OECD / OCDE	David WINICKOFF STI/STP	Apologised/Excusé
WHO / OMS	Katherine LITTLER Co-Unit Head Health Ethics & Governance Unit Research for Health Department Science Division Andreas REIS (5/06 online) Co-Unit Head Health Ethics & Governance Unit Research for Health Department Science Division	Apologised/Excusée

OBSERVERS / OBSERVATEURS

CONFERENCE OF EUROPEAN CHURCHES (CEC) / CONFERENCE DES EGLISES EUROPEENNES (CEC)	Elizabeta KITANOVIC Membre du Groupe de travail	Apologised/Excusée
---	---	---------------------------

CONSULTANT / CONSULTANT

BELGIUM / BELGIQUE	Kristof VAN ASSCHE (3/06) Consultant for the SP
---------------------------	---

INVITED GUESTS / INVITES

4 June : [Thematic dialogue on social media and children's mental health](#)

4 juin : [Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants](#)

Digital Transformations for Health Lab (DTH-Lab)	Louise HOLLY (4-5/06) Policy and Research Coordinator Stella GOESCHL (4-5/06) Youth Ambassador for Europe Melanie KUHRN (4-5/06) Youth Ambassador for Europe
CONNECT INTERNATIONAL	Alessandro PADOVAN (4-5/06)
Maastricht University Netherlands	Mindy NUNEZ DUFFOURC (5/06)
CNIL	Xavier DELPORTE (5/06 online) Directeur Direction des Relations avec les Publics
FINLAND/FINLANDE	Johanna VIRTANEN (5/06 online) MIELI Mental Health Finland Saara HUHANANTTI (5/06 online) Director of Project 5/5 Illusian Founder Office
LUXEMBOURG	Théo ANTUNES (5/06 online) Regulatory insights Independent Audiovisual Authority Ms GOLUBEVA-SCHMIT (5/06 online) MindoryApp
WHO/OMS	Andreas REI (5/06 online) Rohit MALPANI (5/06 online)
University of Oslo Dept of Media and communication	Elisabeth STAKSRUD (5/06) Professor, in charge of preparing a guidance note for the CDENF on children and social media

SECRETARIAT / SECRETARIAT

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE	Catherine DU BERNARD ROCHY Apologised/Excusée Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development Aiste RAMANAUSKAITE Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME	Patricia OTVOS Apologised/Excusée Adviser

COMMITTEE ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE / <i>COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)</i>	Albina OVCEARENCO Head of Unit Vadim PAK Administrator	
STEERING COMMITTEE ON ANTI DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION / <i>COMITE DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION (CDADI)</i>	Wolfram BECHTEL Secretary	Apologised/Excusé
SEXUAL ORIENTATION AND GENDER IDENTITY UNIT / <i>UNITE ORIENTATION SEXUELLE ET IDENTITE DE GENRE (SOGI)</i>	Eleni TSETSEKOU Head of Unit	Apologised/Excusée
GENDER EQUALITY COMMISSION / <i>COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)</i>	Cécile GREBOVAL Yanna PARNIN	Apologised/Excusée Apologised/Excusée
EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT / <i>COMITE EUROPEEN POUR LA PREVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS (CPT)</i>	Hugh CHETWYND Head of Division	Apologised/Excusé
COMMITTEE OF THE CONVENTION FOR THE PROTECTION OF INDIVIDUALS WITH REGARD TO AUTOMATIC PROCESSING OF PERSONAL DATA / <i>COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL (T-PD)</i>	Peter KIMPIAN Secretary Data Protection	Apologised/Excusé

STEERING COMMITTEE FOR THE RIGHTS OF THE CHILD / <i>COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)</i>	Agnes VON MARAVIC Anne KAYSER Administrator	Apologised/Excusée
EUROPEAN COMMITTEE ON BLOOD TRANSFUSION / <i>COMITE EUROPEEN (ACCORD PARTIEL) SUR LA TRANSFUSION SANGUINE (CD-P-TS)</i>	Richard FORDE Secretary	Apologised/Excusé
EUROPEAN COMMITTEE ON ORGAN TRANSPLANTATION / <i>COMITE EUROPEEN SUR LA TRANSPLANTATION D'ORGANES (CD-P-TO)</i>	Marta LOPEZ-FRAGA Secretary	Apologised/Excusée
DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY - YOUTH POLICY DIVISION / <i>DIRECTION GENERALE POUR LA DEMOCRATIE ET LA DIGNITE HUMAINE – DIVISION DE LA POLITIQUE POUR LA JEUNESSE</i>	Sylvia IVANOVA Youth Policy Division Nina PORTOLAN Advisory Council on Youth (CCJ)	
DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW - DIVISION ON MIGRATION AND REFUGEES / <i>DIRECTION GENERALE DES DROITS HUMAINS ET ETAT DE DROIT - DIVISION MIGRATION ET REFUGIES</i>	Victoria KARPATSKY Administrator	
DIRECTORATE OF SOCIAL RIGHTS, HEALTH AND ENVIRONMENT, DGI / <i>DIRECTION DES DROITS SOCIAUX, DE LA SANTE ET DE L'ENVIRONNEMENT, DGI</i>	Rafael BENITEZ Director / <i>Directeur</i>	
HEALTH AND ADDICTIONS DEPARTMENT - HEALTH DIVISION / <i>SERVICE SANTE ET ADDICTIONS - DIVISION DE LA SANTE (CDBIO)</i>	Laurence LWOFF Secretary of the CDBIO / <i>Secrétaire du CDBIO</i> Tel: +33 (0) 388 41 22 68, Email: laurence.lwoff@coe.int Lee HIBBARD Administrator / <i>Administrateur</i> Tel: +33 (0) 388 41 31 04, Email: lee.hibbard@coe.int	

	Aurélie PASQUIER Administrator / <i>Administratrice</i> Tel: +33 (0) 390 21 52 75, Email: aurelie.pasquier@coe.int Catherine FORNE Apologised/Excusée Assistant / <i>Assistante</i> Tel: +33 (0) 388 41 22 20, Email: catherine.forne@coe.int Laura HENNINGER Assistant / <i>Assistante</i> Tel: +33 (0) 388 41 30 05, Email: laura.henninger@coe.int Tatiana WINTER Assistant / <i>Assistante</i> Tel: +33 (0) 388 41 33 67, Email: tatiana.winter@coe.int Celia BLEIKASTEN Trainee/ Stagiaire (France) Asma BEN EL MOUDANE Trainee/ Stagiaire (France) Giulia Maria SERVIDA Trainee/ Stagiaire (Italy/Italie)
INTERPRETING, TRAVEL, EVENTS AND MULTIMEDIA DEPARTMENT / SERVICE DE L'INTERPRETATION, DES VOYAGES, DES EVENEMENTS ET DU MULTIMEDIA (ITEM)	Lucie DEBURLET-SUTER Corinne MAGALLON Jean-Jacques PEDUSSAUD

Annexe II
Ordre du jour

Mardi 2 juin 2026 (14.30-18.00)

Salle G01, Agora

1. Adoption de l'ordre du jour

- o Les nouveaux membres du CDBIO sont invités à se présenter
- o Rappel des principales décisions à prendre au cours de la réunion

2. Projet de Recommandation sur les risques et les dommages des addictions en ligne et digitales

Objectif : Désignation d'un/e expert/e pour participer au Comité de rédaction



3. Charte Sociale européenne

Objectif : Partage d'information sur les travaux respectifs d'intérêt commun et identification d'axes de coopération éventuels

- o Echange avec Aiofe Nolan, Présidente du Comité des Droits Sociaux

8. Divers

a. Accès aux origines

Objectif : Rapport succinct sur les résultats de la réunion du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR)

Chargé d'élaborer un projet de Recommandation sur l'accès à l'origine pour les enfants nés d'un don de gamètes/embryons

b. Droits humains et politiques en matière de drogues

Objectif : Rapport succinct sur les résultats de la dernière réunion du Comité de rédaction sur les droits humains et les politiques en matière de drogues (DH-PDA)

Chargé d'élaborer un projet de Recommandation sur la place des droits humains au cœur des politiques en matière de drogues et de toxicomanie

c. Transplantation d'organes

Objectif : Rapport succinct de la dernière réunion du Comité européen sur la transplantation d'organes (CD-P-TO)

	d. Droits humains dans les soins de santé mentale <u>Objectifs</u> : - Information sur l'avancée du processus d'examen des projets d'instruments juridiques par le Comité des Ministres - Information sur le cours HELP sur la santé mentale et droits humains
Mercredi 3 juin 2026 (09.30-18.00) Salle G01, Agora	
	4. Plan stratégique sur les droits humains en biomédecine et santé (2026-2030) <u>Objectif</u> : Accord sur les propositions d'actions pour la mise en œuvre du Plan stratégique
	5. Neurotechnologies et droits humains <u>Objectif</u> : Présentation du rapport de l'atelier sur les neurotechnologies et les droits humains
	6. Rapporteur/le, représentant/e et experts <u>Objectif</u> : Définition des rôles et des responsabilités respectifs Désignation d'un/e rapporteur/e sur les droits des patients
	8. Divers e. Littératie en santé <u>Objectifs</u> : - Information sur l'évènement parallèle à la Conférence de haut niveau sur les droits sociaux à Chisinau (Moldova), sur « Littératie en santé et droits humains – Renforcer la relation entre les institutions et les personnes », 18 mars 2026 - Information sur la Coalition pour la littératie en santé et les droits humains - Information sur la Conférence de haut niveau sur la littératie en santé, Rome, 4 décembre 2026 f. Plan d'action Arménie <u>Objectif</u> : Information sur les progrès réalisés dans les activités de coopération

	g. Académie HUDERIA pour la santé <i>Objectif : Informations sur l'événement qui se tiendra du 21 au 23 septembre 2026 à Paris, dont l'objectif est de favoriser une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des systèmes d'IA dans le domaine de la santé, afin de renforcer les capacités des systèmes de santé à mieux identifier et atténuer les risques.</i>
Jeudi 4 juin 2026 (09.00-18.00) Salle 9, Palais de l'Europe	
	<u>Dialogue thématique sur les réseaux sociaux et la santé mentale des enfants</u> organisé par le CDENF en coopération avec le CDBIO, sous les auspices de la Présidence de Monaco du Comité des Ministres
Vendredi 5 juin 2026 (09.00-12.30) Salle 9, Palais de l'Europe	
	7. Applications d'intelligence artificielle conversationnelle : implications éthiques et en matière de droits humains pour la santé et le bien-être des jeunes. <i>Objectifs : Echanges avec des experts et des représentants des jeunes dans le but de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif 6.2 du Plan stratégique</i>
	9. Dates des prochaines réunions - o 10^e réunion du CDBIO : 1-4 décembre 2026, Rome - o 11^e réunion du CDBIO : juin 2027, Oviedo (à confirmer)
	10. Adoption des décisions prises par le CDBIO lors de sa 9e réunion <i>Objectif : Approbation du rapport de réunion abrégé</i>

POINTS A TRAITER UNIQUEMENT PAR ECRIT

	11. Développements dans le domaine de la bioéthique Les délégations, y compris les observateurs, sont invitées à envoyer les informations par écrit. a. Développements dans les Etats membres et les autres Etats b. Développements dans les organisations internationales c. Développements dans les autres instances du Conseil de l'Europe d. Développements à la Cour européenne des Droits de l'Homme e. Développements dans le domaine de la bioéthique dans les Décisions du Comité européen des droits sociaux (CEDS)
	12. Etat des signatures et des ratifications de la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, du Protocole portant interdiction du clonage d'êtres humains, du Protocole relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine, du Protocole relatif à la recherche biomédicale et du Protocole relatif aux tests génétiques à des fins médicales
	13. Coopération avec d'autres comités a. Comité directeur pour les droits humains (CDDH) b. Comité européen sur la transplantation d'organes (CD-P-TO) c. Comité européen sur la transfusion sanguine (CD-P-TS) d. Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) e. Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) f. Comité directeur pour la Coopération juridique (CDCJ)